

ACCORD TÉLÉTRAVAIL SUR CLÉON

ENFIN L'ACCORD VA S'APPLIQUER ! En parti...

IL AURA FALLU HUIT MOIS...

Certes, il n'est jamais trop tard... mais huit mois auront été nécessaires pour que la section CFE-CGC Renault Cléon soit entendue par les directions Manufacturing.

L'accord Télétravail va enfin être respecté et s'appliquer sur notre site.

Avec enfin la possibilité pour les salariés d'opter pour les formules 2 ou 3 jours.

En complément de cette bonne nouvelle, le forfait associé de 20€ ou 30€ sera réellement appliqué à partir de début mars sans proratisation.



Contact

CFE-CGC RENAULT CLÉON

API : FR CLE 00F 1 50

Tél : 01 76 86 73 11

Mail : cfecgc.renault.cleon@gmail.com



ENFIN L'ACCORD S'APPLIQUE !

Depuis des mois, la section CFE-CGC Renault Cléon alertait sur le fait que l'accord Télétravail n'était pas appliqué correctement dans le Manufacturing et sur notre site !

Notre engagement a enfin porté ses fruits et une application normale de l'accord télétravail semble validée avec la fin de la seule option « pocket » pour les salariés du Manufacturing...

Tout collaborateur dont l'activité le permet, pourra donc accéder de **droit à 2 jours** de télétravail par semaine. Et même 3 jours avec validation du manager.

Nous invitons les collaborateurs concernés à effectuer leur demande dans Déclic.

La section CFE-CGC de Cléon réaffirme une nouvelle fois ses attentes :

- La validation des demandes de télétravail de 2 à 3 jours hebdo.
- L'élargissement de la liste des salariés pouvant télétravailler.
- Redonner l'autonomie aux managers de pouvoir gérer au cas par cas les demandes de télétravail.

VOTRE APPLI évolue !



- + Nouvelle **ergonomie** simple et adaptée à vos besoins
- + **Accès public** enrichi
- + **Espace dédié** aux **adhérents**
- + Mise en ligne des **actualités** par site



Cléon, le cœur de la Mécanique Renault



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr